

La délimitation des propriétés communales

Présentation

Le maire est souvent confronté aux problèmes posés par la délimitation de la propriété communale. L'initiative de la délimitation peut venir de la commune ou d'un particulier limitrophe. Suivant les cas il faudra appliquer la procédure du bornage ou des procédures spécifiques à la délimitation d'un bien affecté de la domanialité publique . Dans chaque cas le maire est impliqué en tant que tel avec des pouvoirs variables. Tour d'horizon des différents cas pouvant se présenter et des procédures spécifiques à respecter.

Contenu

- Définition du domaine privé communale
- Définition du domaine public communale
- Les procédures relevant du bornage - pouvoirs et responsabilité du maire
- Les différentes procédures relevant de la délimitation des biens affectés de la domanialité publique
- Résolution de problèmes concrets

Durée : 3 h

Informations utiles

- www.geometre-expert.fr

Avec le concours de

